

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... Six mois... Trois mois... Poste : Un an... Six mois... Trois mois...

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Paris divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Février 1877.

Chronique générale.

Le dernier mouvement administratif a atteint tous les départements moins treize, dont voici la nomenclature: Aisne, Calvados, Cantal, Charente-Inférieure, Drôme, Eure, Indre, Indre-et-Loire, Savoie, Seine-et-Oise, Somme, Vendée et Haute-Vienne.

Comme on le voit, la razzia est aussi complète que possible, et cependant, dans les couloirs de la Chambre, les radicaux n'en paraissent pas très-satisfaits. La presse républicaine ne se montre pas aussi difficile. Il est vrai qu'elle ne considère la chose que comme un à-compte et qu'elle s'attend à mieux.

Déjà le Bien public annonce que M. Jules Simon est en train d'examiner les dossiers de cinquante-deux préfets, et que ce travail aura pour résultat inévitable une nouvelle épuración.

En général, les journaux de la secte espèrent que les nombreuses mutations faites par le président du conseil, et qui, à bon droit, peuvent être considérées comme des disgrâces, provoqueront des démissions, et qu'ainsi plusieurs ambitions non assouvies pourront être satisfaites.

Parmi les fonctionnaires qui doivent être rangés dans cette catégorie de déclassés, il faut citer en première ligne: M. de Toyot, secrétaire général de la Nièvre, envoyé dans la Haute-Savoie; M. Le Reffait, secrétaire général de l'Aube, envoyé dans la Haute-Loire; M. Duperron, secrétaire général des Hautes-Pyrénées, nommé dans les Basses-Alpes; M. de Clausade, secrétaire général de Tarn-et-Garonne, nommé dans la Creuse; M. Jaubert, sous-préfet d'Arles, envoyé à Langres; M. du Parc, sous-préfet de Châteaubriant, envoyé à Briançon; M. Dédé-

bat, conseiller de préfecture à Marseille, envoyé sous-préfet à Issoire, dans le Puy-de-Dôme.

Les gros bonnets du parti républicain n'ont pas été oubliés dans cette distribution de fonctions:

M. Ernest Adam, nommé sous-préfet de Montmorillon, est fils du sénateur de Seine-et-Marne;

M. Emmanuel Fourcand, nommé sous-préfet de Nérac, est fils du sénateur de la Gironde;

M. de Lamer, nommé sous-préfet à Grasse, est gendre de M. Massot, député radical des Pyrénées-Orientales;

M. Gayraud, nommé sous-préfet à Pagnet-Téniers, est un ami particulier de M. le sénateur inamovible et ultra-radical Edmond Adam;

M. Ernest Javal, nommé sous-préfet à Boussac, est fils de l'ancien député radical de l'Yonne;

M. Maurice André, nommé sous-préfet de l'Argentière, est fils de l'ancien représentant républicain de la Lozère;

M. Guyot-Montpayroux a colloqué un de ses rédacteurs du Courrier de France, M. Gaston Carle, dans la sous-préfecture de Lectoure.

Enfin d'autres notabilités républicaines ont eu la satisfaction de voir leurs parents et leurs amis prendre part au gâteau; mais aucune n'aura été mieux lotie que M. Laugier, membre de l'Institut; un de ses fils a été nommé secrétaire général de Tarn-et-Garonne, et un autre a été pourvu de la sous-préfecture d'Ambert.

Parmi les incidents de cette Saint-Barthélemy, on cite la triste mésaventure de ce pauvre M. de Laverdays, qui aurait été destitué pour avoir accepté à dîner chez M. de Kergariou, conseiller général du canton. Notez que M. de Laverdays avait été nommé par M. de Marcère.

Tout se voit en République!

Un journal républicain de Marseille, le Petit Marseillais, publie, en tête de sa chro-

nique locale, cette petite nouvelle, qui vaut seule un long poème:

« Il n'y a pas moins de 754 demandes d'emplois parvenues jusqu'à ce jour à la mairie de Marseille depuis l'entrée en fonctions de la nouvelle municipalité. »

Avec les dix-huits cents demandes de sous-préfectures qui assigent le ministère de l'intérieur, cela fait un joli chiffre.

A la Chambre des députés, la sous-commission du budget qui est chargée du ministère de l'intérieur s'est occupée il y a trois jours des classes de préfets.

On avait proposé de revenir au classement de 1852, qui comprenait une soixantaine de préfères de troisième classe; mais, après discussion, on a maintenu le classement actuel, qui comprend 11 préfets de première classe, 31 de seconde et 44 de troisième.

On a décidé d'insérer dans le rapport qui sera fait à la Chambre les noms des préfets qui reçoivent des traitements de disponibilité et de ceux qui ont obtenu sur place une élévation de classe à titre personnel. La sous-commission a pris la résolution de faire cette publication après avoir constaté que tous les préfets qui sont l'objet de l'un ou l'autre de ces privilèges appartiennent sans exception au parti de « l'ordre moral. »

La commission parlementaire de l'instruction primaire a pris connaissance des renseignements que le secrétaire avait été chargé de recueillir au sujet de l'étendue des sacrifices financiers qu'imposerait à l'Etat l'établissement de la gratuité de l'enseignement primaire.

Des chiffres soumis à la commission, il résulte que l'établissement de la gratuité coûterait à l'Etat au moins 150 millions. Toutefois, il est à remarquer que les sommes consacrées actuellement au service de l'enseignement primaire par les communes,

les départements ou les particuliers, s'élèvent à 80 millions environ qui viendraient naturellement en déduction des 150 millions que l'Etat serait obligé de déboursier.

En cet état, la commission n'a pris aucune décision; elle a seulement résolu d'entendre dans une prochaine séance le ministre de l'instruction publique.

M. le préfet de police a été entendu par la commission chargée de l'examen du projet de loi portant abrogation du décret du 29 décembre 1851 sur les débits de boissons. L'intention de la commission était que la capacité de tenir un débit de boissons fût subordonnée à la capacité électorale, en sorte que toute condamnation entraînant perte des droits électoraux entraînât en même temps et ipso facto l'interdiction de tenir un débit de boissons.

M. le préfet de police a revendiqué pour l'administration le droit de fermer, par simples arrêtés, les débits de boissons qui seraient notoirement des lieux de prostitution clandestine ou dans lesquels se produiraient des rixes ou autres graves désordres.

La commission n'a pas admis cette théorie, qui laisserait, à son avis, une trop grande latitude à l'administration. Mais, admettant jusqu'à un certain point la justesse des observations présentées par le préfet de police, elle a chargé M. Cosson de rédiger un projet qui réprimerait sévèrement la débauche et la prostitution clandestines.

Le centre gauche a conclu à la prise en considération de la proposition de M. Laisant, modifiant la loi du recrutement de l'armée.

La commission d'initiative s'est prononcée pour la prise en considération de la proposition Levasseur portant autorisation de l'aumônerie militaire.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PETITE COLONIE.

(Suite et fin.)

Le lendemain fut consacré à la continuation des arrangements intérieurs, et à la recherche de nouvelles ressources.

Les trois hommes prirent connaissance de la partie de l'île qui pouvait être explorée, et virent ce qu'ils devaient attendre. Le naufrage les avait malheureusement jetés sur un des écueils les moins étendus et les moins fertiles de l'archipel de Bergh. Les arbres fructifères y étaient peu nombreux, et l'on n'y apercevait que quelques oiseaux de mer nichés aux sommets des rochers.

Ritler espérait que la pêche pourrait suppléer à l'insuffisance de ces ressources. Il tressa des lignes avec des fibres de bananiers, fabriqua des hameçons avec des morceaux d'écaillé de tortue, et fit des paniers avec les feuilles du curcuma. Mais tous ses efforts éloignaient à grand-peine la faim de la petite colonie: lui seul était fort et adroit, et il fallait que tous vécussent de son industrie. Il s'en

plaignait souvent à Tarling en menaçant de faire bande à part.

— Pourquoi gardons-nous ici cette vieille femme qui passe son temps à chanter des cantiques ou à tisser des herbes sèches, et ce danseur de corde qui dort tout le jour à l'ombre ou perd ses heures à apprivoiser un oiseau? Il reste à peine quelques fruits aux cocotiers; les arbres à pain sont complètement dépouillés; je n'ai point pris trois poissons depuis huit jours. N'est-ce pas folie de persister à nourrir deux bouches inutiles?... Je pourrais dire trois; car vous-même, M. Tarling, à qui sert votre science de la création, sinon à vous faire perdre la meilleure partie du jour en inutiles recherches dans les bois? Mais, par tous les diables! les choses ne peuvent continuer de cette manière; chacun doit vivre pour soi et se suffire.

— Non, répondit doucement Arthur, chacun doit vivre pour tous et aider au bien-être des autres. Ayez un peu de patience, Ritler, l'heure viendra de prouver que nos forces et nos facultés peuvent servir à quelque chose; car il n'y a d'inutiles, ici-bas, que les égoïstes.

Mais, malgré ces promesses, Georges continuait à fournir presque seul la subsistance quotidienne.

Enfin, un soir, après plusieurs heures passées à la pêche sans avoir pu rien prendre, sa ligne fut emportée par le seul poisson qu'il eût rencontré.

En voulant le poursuivre, son pied nu rencontra

un corail qui lui fit une profonde blessure, et il ne put regagner l'ajoupa qu'avec des souffrances et des efforts inouïs!

De son côté, William, qui venait de rentrer avec son oiseau apprivoisé, n'apportait rien, et Tarling s'était oublié à herboriser au revers du coteau.

Ritler exhalait sa colère en malédictions contre les autres et contre lui-même. S'il n'avait voulu s'occuper que de ses besoins, rien ne lui eût manqué, et il aurait encore une abondante réserve; mais il avait eu la sottise de se faire le pourvoyeur des autres; il avait épuisé pour eux les ressources de l'île en même temps que ses forces, et maintenant il se trouvait condamné à mourir de disette par suite de sa folle générosité.

William et la malade écoutaient ces reproches sans répondre, car eux-mêmes souffraient la faim et n'avaient rien pour la soulager.

Après deux mois d'attente, ils se retrouvaient placés dans la même situation que le jour de leur naufrage, alors qu'une sorte de divination de mistress Koppel les avait tous préservés de la mort.

Georges continuait à déplorer tout haut ce qu'il appelait son imprudence.

— Où est maintenant le savant? s'écria-t-il en faisant allusion à Tarling; il s'occupe sans doute à compter les feuilles d'une fleur ou à dessécher une herbe, dans l'espérance que je lui aurai pêché son souper. Je voudrais que chaque potence des

trois royaumes fût garnie d'un de ses parents.

— Vous avez tort, Ritler, dit Arthur, qui venait de paraître à la porte de l'ajoupa; car le savant a bien employé la journée.

— Et que nous apporte-t-il? demanda l'ancien contrebandier ironiquement; un insecte rare, une pierre curieuse ou quelque touffe d'herbe décorée d'un nom latin.

— Rien de tout cela, Ritler.

— Quoi donc, alors?

— L'abondance pour aujourd'hui et pour tous-jours.

A ces mots, Tarling retira d'un panier d'écorce de balibayo tressé par mistress Koppel des racines féculentes que, grâce à ses longues recherches, il avait enfin découvertes: c'étaient le papao et le baba, aroides en usage parmi toutes les populations de l'Océanie, et que ses études lui avaient fait connaître. Il avait également aperçu des gisements de gagsaps et d'ignames qui approchaient de leur maturité. Il expliqua à ses compagnons leurs propriétés nutritives et les moyens de les multiplier par la culture, de manière à ne plus craindre la disette.

Cette bonne fortune attendue rendit l'espoir à Georges, qui se laissa panser par mistress Koppel, tandis que William préparait le repas.

Mais la blessure était plus grave que Ritler ne l'avait crue d'abord. Il dut rester à l'ajoupa, les

M. H.-Louis de Staplande, sénateur pour le département du Nord, est mort subitement, vendredi, d'une congestion cérébrale, dans les bureaux de la maison Em. Erlanger, à Paris, où il était venu encaisser des coupons.

M. le baron Emile Erlanger s'est empressé d'aller lui-même prévenir la famille du défunt.

Nous trouvons dans la *Daily Telegraph* les réflexions suivantes dont nos lecteurs comprendront toute l'importance :

« Une circonstance sur laquelle je dois encore appeler votre attention est l'aigreur croissante avec laquelle la presse allemande attaque la France. Bien que ces querelles soient périodiques, elles n'ont cependant jamais pris les proportions qu'elles ont aujourd'hui. J'ai essayé de m'assurer jusqu'à quel point les attaques présentes étaient la manifestation d'un sentiment réel d'hostilité de la part de l'Allemagne contre la France, et je regrette de dire que le résultat de mes investigations n'a été rien moins que satisfaisant.

« Dans les cercles les mieux informés, je rencontre une réponse qui peut être résumée ainsi :

« Il paraît que l'Allemagne tient à nous chercher querelle. Pourquoi et quand ? personne ne paraît le savoir. »

« Il n'y a rien que la France ne fit, bien plus, rien qu'elle n'ait déjà fait pour assurer la paix. Son attitude envers l'Allemagne a été plus déférente, pour ne pas employer un mot plus fort, qu'on ne le croit généralement. La vérité est que l'Allemagne voudrait voir la France rester stationnaire. Elle voit d'un œil jaloux sa prospérité financière et commerciale ; elle s'inquiète de sa réforme militaire. Tout cela ne peut être considéré sans doute comme des motifs de plainte ; mais lorsqu'un Allemand veut chercher querelle, il ne s'arrête pas aux bagatelles. »

Nous pouvons affirmer qu'en dépit des manœuvres de la presse allemande, les relations entre le cabinet français et celui de Berlin ne laissent rien à désirer ; les dispositions des cercles officiels en Allemagne sont excellentes sous ce rapport.

Tous les préparatifs, en Russie, sont achevés, de manière que l'armée puisse marcher au premier signal. 3,000 chevaux viennent d'être achetés pour le train des équipages. Les ponts ont été préparés pour le passage du Danube. Un grand nombre d'embarcations, de chalands, de navires à vapeur et des amas de munitions sont tout prêts à être employés au premier signal.

La Russie ne néglige pas ses fortifications. L'amirauté vient de donner des ordres aux vaisseaux des ports de la mer Noire, et non-seulement on a étendu les fortifications de Sébastopol, de Kertch et de Yenikalé, mais

jours suivants, dans un repos forcé.

Or, accoutumé à la vie en plein air, et à toutes les distractions d'une activité laborieuse, il ne tarda pas à tomber dans un sombre ennui.

Ce fut alors que mistress Koppel lui devint utile par sa conversation aimable, ses soins attentifs et surtout par son exemple. Elle l'accoutuma à la patience, lui apprit mille petites compensations que l'habitude de la maladie fait découvrir dans la souffrance même ; elle l'initia doucement aux joies intimes qui lui étaient inconnues.

Cette âme grossière se dégageait insensiblement de sa rude enveloppe ; elle devenait plus sympathique et plus compréhensive, elle entrait dans des cercles successifs d'émotions et de plaisirs dont elle n'avait même point jusqu'alors soupçonné l'existence. Il ne haussa plus les épaules quand la malade chantait un cantique ; loin de là, il aimait cette voix faible et douce qui lui apportait comme une vague reminiscence de celle de sa mère ; en écoutant les prières répétées chaque soir et chaque matin par mistress Koppel, il se rappela une partie de celles qui lui avaient été apprises dans son enfance, et, ramené ainsi à de naïfs souvenirs depuis longtemps oubliés, il se mit à parler de ses premières années passées dans les hautes terres de l'Ecosse, de ses illusions d'alors, de ses scrupules, de ses joies !

Ainsi, à son insu, l'homme endurci redevenait

encore tous les principaux points du Dnieper ont été formidablement armés

On vient de faire publier dans toute l'Alsace-Lorraine un document émanant du chancelier de l'empire allemand établissant catégoriquement et définitivement la non-participation de l'Allemagne à l'Exposition que la France prépare pour 1878. Ce document, qui vient d'être publié dans toute l'Allemagne, porte la date du 19 février courant.

Le discours que l'empereur d'Allemagne a prononcé à l'ouverture du Parlement allemand, paraît très-vague comme toutes les allocutions officielles. On aurait tort peut-être d'y chercher des indices politiques, des déclarations capables de jeter un peu de lumière sur la situation présente. L'attitude énigmatique de l'Allemagne dans la question d'Orient dictait à son souverain une réserve encore plus grande que d'habitude. Evidemment l'empereur Guillaume n'a voulu laisser percer en rien le voile qui couvre les projets de son gouvernement.

Nous sommes donc réduits à lire entre les lignes, à étudier le sens de chaque phrase, dont tous les mots ont été soigneusement pesés.

Nous remarquerons donc que le discours du trône fait espérer le maintien de la paix entre les puissances, alors même « que la Porte n'exécuterait pas les réformes ; » — mais il ne dit pas que la paix régnera entre la Russie et la Turquie.

De plus, le discours impérial assigne comme but à la politique allemande « la protection des chrétiens » et le maintien « des bonnes relations entre les gouvernements amis et alliés. »

Ceci est encore plus vague et se prête à toutes les suppositions.

Comment l'Allemagne entend-elle « la protection des chrétiens ? » — La Russie invoque aussi ce but, et elle arme fiévreusement depuis six mois. Si la Turquie résiste à tout et ne tient aucune de ses promesses, aura-t-on recours aux moyens de coercition ?

La paix doit bien être maintenue, dit le discours impérial, « entre les gouvernements amis et alliés. » Mais quels sont ces amis et alliés dont parle l'empereur Guillaume ? Nous aurions préféré, et tout le public avec nous, une simple phrase nous assurant que « la paix de l'Europe ne sera pas troublée ! »

Comme on le voit, le discours du trône ne contient rien d'alarmant ; mais il ne dit rien non plus qui puisse calmer les inquiétudes de l'heure présente.

On dit que l'administration des postes se préoccupe déjà d'augmenter partout le nombre de ses agents et facteurs en vue des résultats de la diminution du tarif postal décidé dans l'esprit du ministre des finances.

Cette diminution du tarif produira infailliblement

enfant, et, en se rappelant les pures impressions de ses premières années, recommençait à les comprendre et à les aimer.

Sa blessure allait mieux, mais la plaie mal fermée lui défendait encore le pêche pour longtemps.

Un jour qu'il déplorait cette impuissance en se plaignant avec un peu d'aigreur de la maladresse de ses compagnons, Trot déclara qu'il était prêt à le remplacer.

— Toi ! s'écria Ritter ; par le ciel ! s'il s'agissait d'escamoter des noix de muscade ou de marcher sur la tête, je pourrais te croire ; mais qu'as-tu fait depuis notre arrivée, si ce n'est de dénicher quelques œufs et perdre ton temps avec ce stupide volatile ?

— Le petit John ! reprit William, aussi vrai que nous sommes chrétiens, je veux qu'il devienne le meilleur pourvoyeur de la colonie.

— Ton oiseau ?

— Mon oiseau, monsieur Ritter. Jusqu'à présent, nous étions obligés de tout faire nous-mêmes ; j'ai voulu avoir un serviteur, et je ne crois pas avoir mis trop de temps pour le bien dresser.

— Et que sait faire ton élève ?

— Sans vous offenser, monsieur Georges, il pêche trois fois mieux que vous, et cela, sans ligne ni filets.

— Tu veux rire.

— Vous pouvez venir aux bords de la mer et en

librement en effet une augmentation notable dans le chiffre des envois, surtout pour les grandes villes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

CAVALCADE DE LA MI-CARÊME.

La réunion préparatoire que nous avons annoncée pour l'organisation d'une cavalcade a été très-nombreuse. Une commission a été nommée et déjà cinquante jeunes gens se sont fait inscrire pour prendre part au cortège.

Demain soir (mardi), à 7 heures 1/2, il y aura, à la Mairie de Saumur, une nouvelle réunion à laquelle sont invitées toutes les personnes qui voudront bien donner leur concours à cette œuvre de charité.

On peut se faire inscrire chez MM. Milon, libraire, V. Coué, photographe, Carichou, rue Verte, aux bureaux de la Mairie, de l'*Echo Saumurois* et du *Courrier de Saumur*.

LES SAPEURS-POMPIERS ET LES NOUVELLES LOIS MILITAIRES.

On lit dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« Il se manifeste depuis quelques mois, parmi certaines compagnies de sapeurs-pompiers du département, des inquiétudes fâcheuses et qui pourraient avoir pour conséquence la désorganisation de corps éminemment utiles.

« A la suite de la publication d'un décret en date du 25 décembre 1875 obligeant tous les corps de sapeurs-pompiers à se réorganiser dans le délai d'un an et exigeant un engagement de cinq ans, un certain nombre de pompiers se sont imaginé qu'ils relèveraient dorénavant de l'autorité militaire et pourraient être appelés à faire en temps de guerre un service actif. Il en est, cela se comprend, résulté de nombreuses démissions qui ont placé et qui placent encore plusieurs compagnies dans une situation précaire.

« Or, les inquiétudes auxquelles nous faisons allusion n'ont aucune raison d'être. Le décret du 25 décembre 1875 réglemente l'organisation et le service des sapeurs-pompiers sur des bases nouvelles, mais il ne soumet nullement les pompiers à l'autorité militaire.

« Cela est si vrai que dans la séance du 13 mars 1875 le ministre de la guerre interrogé a répondu qu'il y aurait à l'avenir deux catégories de sapeurs-pompiers, les compagnies armées et les compagnies non armées. Les corps, a dit le ministre, qui ne recevront pas d'armes seront complètement indépendants de l'autorité militaire. A l'égard de cette première catégorie, aucun doute ne saurait exister.

« Les compagnies armées ne pourront se réunir en armes qu'avec l'assentiment de l'autorité militaire. Mais cet assentiment n'est pas autre chose qu'une mesure d'ordre public, elle n'implique l'existence d'aucune

juger vous-même.

Les quatre associés se rendirent, en effet, sur la grève, où le petit John commença ses exercices sous la direction de William Trot : en moins d'une heure l'oiseau avait rempli de poisson le panier apporté par son maître, qui se montra plus fier que s'il l'eût pêché lui-même.

Monsieur Ritter voit que je n'ai point perdu mon temps, dit-il avec une gravité enjouée ; seulement je l'ai employé autrement que lui ; chacun prend la vie comme il peut et du côté où il lui voit une anse ; il s'agit seulement de nous employer selon notre inclination.

Ce dernier exemple frappa particulièrement l'ancien contrebandier, non pas parce qu'il était plus concluant que les autres, mais parce qu'il venait après.

Georges commença à comprendre qu'aucune faculté ne doit être dédaignée, et que toutes peuvent trouver leur place dans l'association humaine.

Il avait méprisé la faiblesse de mistress Koppel, et il lui avait dû d'abord la vie, ainsi que ses compagnons, puis la consolation dans ses jours de souffrance et d'ennui ! Il avait accusé la science de Tarling, et tous lui devaient l'abondance pour le présent et la sécurité pour l'avenir ; enfin il avait méprisé les goûts puérils de William Trot, et ces goûts venaient de leur assurer un serviteur aussi inespéré que précieux !

obligation de service militaire pour les citoyens engagés volontairement dans les corps des sapeurs-pompiers.

Dans tous les cas, encore une fois, la situation des corps de pompiers, au point de vue des obligations militaires, n'est nullement modifiée par le décret du 25 décembre 1875. Les pompiers en temps de guerre ne peuvent jamais être appelés. Cependant il convient d'observer que la qualité de pompier ne supprime point les obligations de chaque citoyen contractées vis-à-vis de la patrie. En d'autres termes, un pompier qui, par son âge, partie de l'armée active, de la réserve ou de l'armée territoriale, sera toujours appelé avec sa classe. Mais en revanche un pompier qui n'appartient ni à l'armée active, ni à la réserve, ni à l'armée territoriale, ne sera jamais appelé, alors même que ces diverses catégories de troupes devraient à être mobilisées.

Ces explications, qui nous ont été demandées de divers côtés, suffiront sans doute à rassurer complètement les citoyens qui font partie des corps de sapeurs-pompiers. A Tours, d'ailleurs, aucun doute ne s'est élevé sur l'interprétation du décret de décembre 1875. La compagnie s'est réorganisée après avoir parfaitement compris que le décret n'avait pas d'autre but que d'arriver à donner aux compagnies de sapeurs-pompiers une base plus solide.

C'est notamment afin d'amener ce résultat que le décret exige un engagement de cinq ans. Mais cette disposition n'a rien de frayant ; elle est prise dans le but d'empêcher les démissions souvent irréflectées qui désorganisent quelquefois les compagnies. Tous les ouvriers sérieux qui s'engagent dans des corps de sapeurs-pompiers afin de se rendre utiles seront unanimes pour approuver cette mesure qui donne aux compagnies toute la fixité et toute la stabilité désirables.

Théâtre de Saumur. — Ce soir lundi, seconde et dernière représentation du joyeux opéra-comique de Lecocq, *la Petite Marie*. Grand succès pour M. Martin, M^{lle} Lelone, M^{lle} Laidel, Moreau, Simon, M^{lle} Angèle Vauthier. — Nombreuse figuration, costumes neufs, mise en scène exceptionnelle.

L'éclipse de lune. — Nous rappelons qu'une éclipse totale de lune aura lieu demain soir, le 27 février, de 6 heures 1/2 à 10 heures du soir. Espérons que l'état du ciel permettra d'observer ce phénomène.

UN DEMI-SAUVAGE.

Il est mort le jeudi 8 février, à La Chapelle-Saint-Florent, près Saint-Florent-Viel, un homme de 67 ans, qui était peut-être le plus extraordinaire que l'on puisse imaginer... en pays civilisé.

Il habitait une vieille maison, toute en ruines, où il recevait la pluie comme à plein air ; le plancher était formé d'une couche d'ordures et de fumier telle, qu'après le mort du bonhomme on en a sorti 33 francs de cubes, lesquels ont été vendus 33 francs à un habitant de La Chapelle. Notre homme

Ces leçons successives guérissent Ritter de son égoïsme et de son orgueil.

Comprenant que les facultés qu'il avait reçues pour être plus visibles au premier aspect, n'étaient point uniques, et que tous les hommes de bon vouloir pouvaient également concourir à la tâche, il reprit ses fonctions avec un zèle aussi ardent, mais plus humble.

A mesure que les bénéfices de l'association se développaient entre les quatre membres de la petite colonie, ils devenaient nécessaires l'un à l'autre et arrivaient à mieux se compléter.

Georges était la force et le courage de la société, Arthur Tarling la science, William Trot la gentillesse, et mistress Koppel le charme. Elle représentait tous les doux instincts, tous les besoins du cœur, toutes les intimes aspirations ; c'était elle qui priait, qui chantait, qui parlait, qui consolait, qui entretenait, qui relevait, qui emulsionnait le dévouement ; elle était à la fois dans cette société en miniature, le père, la mère et le poète ; chacun trouvait en elle une source de juge moral et de seconde conscience.

Si mistress Koppel était contente, on avait fait ; si elle était triste, on avait eu tort ; elle semblait la loi vivante de cette famille qu'elle avait améliorée par la piété, et qu'elle contenait par l'affection.

Trois années s'écoulèrent ainsi ; la petite île était

